



ACTUALITÉS

Consultations COVID 19

Un centre dédié aux consultations Covid-19 a ouvert à Saint-Fargeau-Ponthierry.



Créé le : 7/04/2020 - Mis à jour le : 7/04/2020

Pour ce premier cabinet ambulatoire dédié au Covid-19, seuls les habitants des communes suivantes sont concernés : Saint Fargeau-Ponthierry, Pringy, Seine-Port, Boissise-le-Roi, Boissise-la-Bertrand et Boissettes pour Melun Val de Seine.

Pour y accéder, les patients appellent leur médecin. Les habitants n'ayant pas de médecin traitant peuvent se tourner vers leur pharmacien habituel, qui dispose d'une ligne pour joindre la plateforme Covid-19.

Cette unité doit aussi permettre de soulager le centre d'appels du 15 et les urgences hospitalières.

Dans l'unité, une dizaine de médecins du territoire se relayeront, avec des infirmiers et du personnel pour veiller à la régulation des rendez-vous.

Sur place, le patient décrira ses symptômes et un premier entretien sera réalisé. Les consultations réalisées au sein de l'unité, sont totalement gratuites pour les patients pris en charge.

Une seconde plateforme est mise en place pour les habitants de Melun, Dammarie, Le Mée et La Rochette.

(La République de Seine et Marne- 4/04/2020)